

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{IE}, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, A PARIS

FORMAT GRAND IN-8

NOUVELLE

GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE

LA TERRE ET LES HOMMES

PAR

ÉLISÉE RECLUS

TOME IV

L'EUROPE SEPTENTRIONALE. — PREMIÈRE PARTIE: NORD-OUEST

BELGIQUE, HOLLANDE ET ILES BRITANNIQUES

UN MAGNIFIQUE VOLUME IN-8 JÉSUS

CONTENANT 8 CARTES TIRÉES A PART ET EN COULEURS

PLUS DE 200 CARTES INSÉRÉES DANS LE TEXTE ET 70 GRAVURES SUR BOIS

D'APRÈS LES DESSINS DE

MM. BARCLAY, PK. BENOIST, G. DURAND, FERAT, GORSKI, HUBERT-CLERGET, D. LANCELOT, P. LANGLOIS, F. LIX, MAILLART, RIOU, SCHRADER, SORRIEU, TAYLOR, THÉRON, H. TOUSSAINT, TH. WEBER.

Broché : 25 francs

Richement relié avec fers spéciaux, dos en maroquin, plats en toile, tranches dorées : 32 fr.

EN VENTE : Tome I^{er}. *L'Europe méridionale* (Grèce, Turquie, Roumanie, Serbie, Italie, Espagne et Portugal). — Un magnifique volume in-8 jésus, contenant 4 cartes en couleurs, 174 cartes insérées dans le texte et 73 gravures sur bois. — Broché, 30 fr. ; relié, 37 fr.

Tome II. — *La France*. — Un magnifique volume in-8 jésus, contenant une grande carte de la France, 10 cartes en couleurs, 234 cartes insérées dans le texte et 69 vues et types gravés sur bois. — Broché, 30 fr. ; relié, 37 fr.

Tome III. — *L'Europe centrale* (Suisse, Austro-Hongrie, Allemagne). — Un magnifique volume in-8 jésus, contenant 10 cartes en couleurs, 210 cartes dans le texte et 70 vues et types gravés sur bois. — Broché, 30 fr. ; relié, 37 fr.

CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION

La *Nouvelle Géographie universelle* de M. Élisée Reclus se composera de dix à douze beaux volumes grand in-8 (environ 600 livraisons). Chaque volume, comprenant la description d'une ou de plusieurs contrées, formera pour ainsi dire un ensemble complet et se vendra séparément.

Chaque livraison, composée de 16 pages et d'une couverture, et renfermant au moins une gravure ou une carte tirée en couleurs et généralement plusieurs cartes insérées dans le texte, se vend 50 centimes.

Il paraît régulièrement une livraison par semaine depuis le 8 mai 1875.

Le tome V (*Danemark, Suède, Norwège*) est en cours de publication.

suivantes : exposition publique au *Lasterstein*, amende honorable dans l'église, peine de la chaîne pour quatre mois dans la maison paternelle, dégradation civique, internement avec emprisonnement pendant la nuit, siège particulier à occuper dans l'église, et tout cela pour trois ans; enfin cent francs d'amende et tous les frais à supporter. »

Cette peine étrange de l'enchaînement dans une habitation particulière était autrefois fort souvent appliquée en Suisse; on mettait même quelquefois le condamné aux enchères, et on l'adjudgeait à celui qui offrait de le garder aux conditions le plus avantageuses. C'est ainsi qu'il y a une quinzaine d'années on pouvait voir, dans je ne sais plus quelle localité du canton de Zoug, un pauvre diable



LE SENTIS (AUTRE ASPECT).

enchaîné au mur dans une maison; les enfants se démenaient et jouaient à ses côtés; il s'entretenait avec eux, et leur fabriquait de petits bibelots en carton.

Dans Unterwald, un individu qui avait volé une des lampes d'une église fut condamné à rester, pendant toute la durée du service divin, debout sous cette même lampe replacée à la voûte. Parmi les peines prononcées en 1854 contre un meurtrier figurait l'obligation analogue de s'agenouiller dans toutes les églises du canton et d'y assister à un sermon qui visait spécialement son cas.

Pour le droit civil, dans les Rhodes intérieures, extrêmement simple en est le caractère. Nulle part ailleurs, comme on l'a remarqué, la législation germanique n'a laissé une empreinte plus visible. Il n'y a jamais eu dans ce pays de montagnes ni *Corpus juris* ni jurisconsulte. Chaque partie a le droit de se choisir un avocat parmi les juges et notamment parmi les membres du *Wochenrath* (1). La procédure étant tout orale, on n'a que faire d'archives et de paperasses, encore que les procès

(1) Rüschi, *Der Kanton Appenzell, — Rechtspflege.*

L. Machet

puissent passer par plusieurs instances, depuis le chef de la *rhode* ou commune jusqu'au Grand Conseil.

Une autre règle, la même que le vieux droit français formule en ces termes : « Il faut laisser au condamné vingt-quatre heures pour maudire ses juges, » — c'est que tout plaideur appenzellois qui a eu le malheur de perdre un procès a un jour entier pour porter ses griefs devant le juge supérieur.

Le croirait-on? Le duel judiciaire, tel qu'on le pratiquait au moyen âge, n'a pas encore entièrement disparu, — je n'oserais du moins l'affirmer, — des Rhodes intérieures. Voici comment, en pareille occurrence, les choses se passent. Le citoyen lésé appelle l'autre à un combat corps à corps. La règle



VUE D'APPENZELL.

est que la lutte ait toujours lieu en plein air; que plusieurs témoins y assistent; que la provocation soit formelle; que les deux parties y soient consentantes; qu'aucun des combattants ne porte aux doigts d'anneau d'aucune sorte. Les coups ou bourrades sur le ventre ou sur toute autre partie essentielle du corps sont absolument interdits; dès qu'un des adversaires est terrassé, le différend est tenu pour vidé, et les témoins doivent immédiatement arrêter la lutte. Comme de juste, la paix se scelle au cabaret et le verre en main.

Si la disparité évidente des forces rend un pareil combat impossible, le plus vigoureux des adversaires est obligé, sous peine d'un châtement corporel et infamant, de prêter l'oreille aux propositions d'accommodement que l'autre lui adresse par l'intermédiaire de l'appariteur.

Ajoutons qu'en dehors de cette application du droit du plus fort, toute rixe est punie sévèrement; ce n'est plus alors qu'un délit; chaque Appenzellois qui se trouve témoin d'une batterie entre citoyens a

pour devoir, comme on dit là-bas, « d'ordonner la paix », et les combattants, sous peine d'amende, lui doivent obéir. Les femmes elles-mêmes ont le droit d'intervenir en ce cas. Si la rixe a lieu un jour de fête, de foire, de *landsgemeinde*, au nouvel an ou le mercredi des cendres, cette atteinte à l'antique principe du respect dû à la paix publique est considérée comme beaucoup plus grave et punie du maximum de l'amende.

En Appenzell comme ailleurs, il y a pourtant certaines circonstances où l'on fait volontiers accroc à la loi. En voici, pour finir, un exemple curieux que j'emprunte au livre déjà cité de M. Osenbrüggen.

Depuis bien des années, Appenzell recevait fréquemment la visite d'un quidam qui y jouissait de



UN QUARTIER D'APPENZELL.

l'affection générale ; c'était un monsieur S... de Saint-Gall. Dès qu'il arrivait dans le bourg, l'hôtesse de l'auberge s'empressait de tirer de l'armoire un costume complet du pays, y compris le gilet rouge et le bonnet de cuir rond. Le Saint-Gallois s'en affublait aussitôt, puis il peignait ses cheveux à la mode locale, et se mettait à nasiller et à beugler tout comme un vacher : moyennant quoi, on eût dit un Appenzellois tout craché. Or un soir qu'il revenait de Weissbad, plus guilleret que de coutume, il rencontra à l'entrée de la ville le veilleur de nuit qui était en train d'annoncer les heures et d'exhorter les habitants à dormir sans souci. M. S... fut pris alors d'une bizarre fantaisie : il voulut, une fois en passant, se payer la joie de faire le *Nachtwächter*. En conséquence, il arrêta le fonctionnaire nocturne, lui emprunta son habit, son bonnet, sa hallebarde et sa trompe, et le voilà criant les heures à sa place, comme s'il n'eût fait autre chose de sa vie. Mais il y a veilleur et veilleur, et il est difficile sur ce chapitre d'en faire accroire aux gens d'Appenzell. Aussi, le lendemain matin, le véritable crieur, en se voyant mandé au Conseil, comprit-il tout de suite qu'on n'avait pas été dupe de la fraude. Il s'attendait

à un châtement proportionné au grave délit qu'il avait commis. Quelle ne fut donc pas sa surprise, à l'ouïe de la sentence que voici ?

« Attendu qu'en disposant sans autorisation, au profit d'un étranger, de la charge qui lui a été confiée, l'inculpé a encouru la peine de la destitution ; mais attendu, d'autre part, que, quand M. S..... demande une chose, personne à Appenzell ne peut la lui refuser, le Conseil décide que l'indulgence doit ici prévaloir sur le droit, et qu'il n'y a pas lieu d'appliquer au délinquant la mesure de rigueur qu'il a encourue. »

La ville la plus populeuse de tout le canton, c'est Herisau (Appenzell extérieur), qui compte près de 10,000 habitants, et appartient au groupe industriel de Saint-Gall. Située sur un agréable plateau, au confluent du Brühlbach et de la Glatt, dont les eaux desservent un grand nombre de machines et d'usines,



HERISAU.

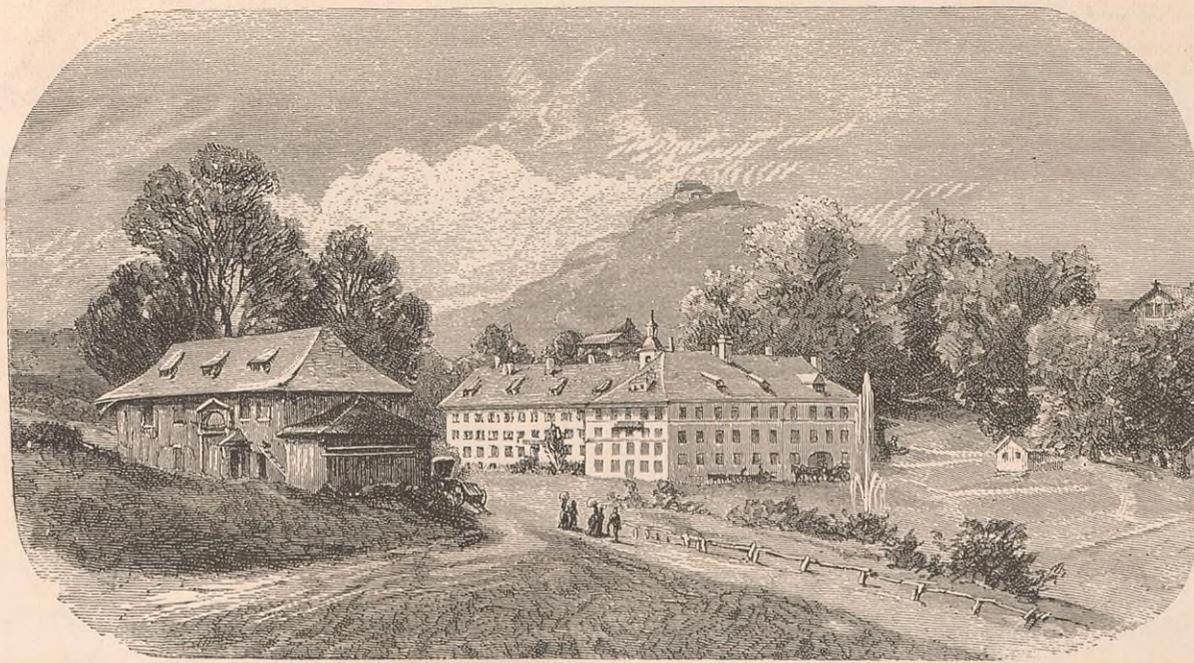
cette grosse bourgade du pays « derrière la Sitter » a mérité le surnom d'« Eldorado des fabricants ». On y remarque une église dont le clocher date du septième siècle, et une tour carrée de la même époque, où append une cloche de 170 quintaux. Cette petite cité bruyante et mouvante, qu'on trouve désignée dans les vieilles chroniques sous le nom de *Herineshowa*, est bâtie au point d'intersection de sept routes importantes, et les environs en sont pleins d'attrait. Deux éminences de nagelflue, le Rosenberg et la Rosenberg, que couronnent des ruines de châteaux gothiques, et qui, selon la tradition, — on assure là-bas qu'il n'en faut rien croire, — auraient été réunies jadis par un pont de cuir, lui forment un double *signal* magnifique. Sur ces hauteurs trônèrent, au temps de leur prospérité, les seigneurs de Rorschach ; le site échut ensuite aux abbés de Saint-Gall, qui y eurent une de leurs résidences d'été ; puis vinrent les Appenzellois, qui détruisirent les *burgs* en question ; de l'un et de l'autre castel, il ne reste plus aujourd'hui que des fragments de murailles et de tours dominant désormais sans male intention les belles esplanades gazonnées des collines.

C'est à un quart d'heure à l'est de la ville, dans un vallon qui n'était autrefois qu'une bourbeuse tourbière appelée *Moosberg*, qu'a été établi, il y a cinquante ans, l'élégant *Kurort* qui, de son fondateur, le fabricant Henri Steiger, a gardé le nom de *Heinrichsbad* (Bains d'Henri). Ses eaux minérales, qui s'emploient surtout contre les affections de la peau, étaient, paraît-il, connues dès le dix-septième siècle.

L'autre grande bourgade des Rhodes extérieures, Trogen (3,000 habitants), est située juste à l'opposite de Herisau, dans la corne que le territoire devant la Sitter pousse au nord vers le Bodensee. C'est la localité aristocratique du pays, le « Paris » de l'Appenzell : un Paris de cinq ou six douzaines de maisons, presque toutes propres et bien bâties, qu'entourent des promenades et des jardins. Au centre de ces constructions se trouve une place quadrangulaire et carrelée où se réunit, de deux années l'une, la *Landsgemeinde* du demi-canton.

Que si vous me demandiez d'où dérive cette appellation de Trogen, je vous répondrais que, suivant les uns, elle vient du mot *Trog* qui signifie *auge* ou *gorge profonde* et, suivant d'autres, parmi lesquels l'historien national *Zelweger*, dont j'ai eu occasion de citer le nom, de *Trogo*, un chef aléman qui se serait établi au septième siècle en ces lieux.

La campagne de Trogen, le *Trogner Strich*, comme on dit, n'est pas moins belle et intéressante que celle de Herisau. La Goldach est une délicieuse rivière, qui passe pour avoir jadis roulé de l'or; le mal est qu'elle déborde quelquefois. Mais j'ai déjà donné, en abordant le canton d'Appenzell, une peinture d'ensemble du paysage de ces districts inférieurs; il est temps de sortir du pays des Rhodes pour rentrer dans la région saint-galloise, non point cette fois par la vallée ouest où serpente la Thur, mais par le célèbre thalweg rhéman qui se déroule, à l'est, de Sargans au lac de Constance, et qu'on appelait autrefois le « Rhingau supérieur ».



BAINS D'HENRI ET LA ROSENBERG.



LE LAC DE CONSTANCE, VU DE ROMANSHORN.

CHAPITRE IX

Sites et mœurs du Rheinthal. — Le *Bodensee* ou lac de Constance. — Souvenirs de « l'âge gris ». — Le château Bodman. — La faune du lac : ablettes et perches; les anguilles voyageuses; le lavaret, le coffre; — les leptodores; — les animaux de l'abîme; — origine des espèces lacustres; — migration des mollusques et des limaces. — Phénomènes d'acclimatation. — Le trafic du Bodensee. — La Suisse, vue de la rive allemande du lac. — La Thurgovie. — Le golfe d'Ueberlingen — La ville de Constance. — Schaffhouse et la chute du Rhin.

I

C'est décidément une étude bien curieuse que celle du bassin de parcours d'un grand fleuve. J'ai essayé ci-dessus d'expliquer comment les *rhins* issus de divers points du massif rhétien finissaient, à travers les péripéties de leurs voyages respectifs, par se réunir en un seul courant désigné désormais sous un nom unique. Une autre remarque, qui peut-être n'est point dénuée d'intérêt, c'est que, depuis le glacier du Badus, où, géographiquement, se trouve la vraie source, jusqu'au seuil de Sargans, et de là jusqu'au Bodensee, le Rhin helvétique ne reçoit d'apports considérables que par la rive droite. Ce n'est en effet que de ce côté que s'ouvrent et se développent de profondes vallées, susceptibles de fournir un ample tribut. Sur l'autre rive, au contraire, il n'y a que peu de place pour des affluents : une chaîne de montagnes compacte, presque sans fissures, presse ici le cours du fleuve et dessine une ligne de partage des eaux qui ravit momentanément au Rhin un certain nombre de rivières importantes. Fort restreint est l'espace qui reste en deçà de cette muraille de clôture; la largeur en varie de 4 à 8 kilomètres environ et se réduit même souvent à une demi-lieue. Il en est ainsi jusqu'au

Bodensee, c'est-à-dire sur une zone de quarante lieues en longueur, où il n'y a d'autre élargissement que celui que forment un instant la Tamina et le Calfeuserthal.

Au point de vue géologique, cette région rhénane se caractérise, d'abord, par les roches cristallines (granit, gneiss, mica) que présente la masse centrale du Gothard, puis par une suite assez régulière de formations triasiques et jurasso-calcaires qui, si je ne me trompe, appartiennent à la chaîne du Calanda ; plus loin apparaît le grès ; puis vient la craie, dont se compose presque tout le groupe du Sentis ; plus loin encore, on trouve la roche éocénique (flysch et nummulites) (1), et enfin, près du lac de Constance, la molasse (2).

Que si l'on veut maintenant avoir une idée de l'action exercée ici par l'ancien glacier du Rhin, on n'a qu'à regarder encore avec attention les roches constituantes de cette zone du bassin : on y verra, tout le long des pentes abruptes du Rheinthal jusqu'au Bodensee, des blocs erratiques qui s'élèvent parfois jusqu'à 1,500 mètres au-dessus de la mer. On remarquera en outre un mélange bizarre des diverses formations qui prouve que le glacier du Rhin a semé sur sa rive gauche à l'état de moraines les masses qu'il entraînait avec lui, tandis que sur la rive droite il n'y a en quelque sorte point trace de dépôt. Disons cependant que les formations de la rive gauche, principalement en aval du mont Calanda, vont se continuant très régulièrement de l'autre côté du fleuve dans le Vorarlberg. Le Falknis, par exemple, est un prolongement géologique dudit Calanda ; plus bas encore, le Kamor, qui fait partie de la chaîne du Sentis, offre une constitution tellement semblable à celle des monts vorarlbergois sis à l'opposite du thalweg rhénan, qu'il est à présumer que c'est le fleuve qui, à l'époque où il a changé de direction, s'est frayé de force un chemin dans le massif.

Le vrai bassin de comblement du Rhin ne commence qu'au-dessous de la plaine de Sargans. L'entrée en est comme marquée par le pont de fer qui traverse la Saar au pied des abruptes parois du Schollberg, cluse remarquable, où la montagne presse si fort la rivière, que la voie ferrée et la route de terre ont dû y être taillées dans le roc. Cette vallée d'alluvion, plus vaste que celle du Rhône entre Saint-Maurice et Villeneuve, ne mesure pas moins de soixante-quinze lieues en superficie, et elle s'accroît sans cesse par les péninsules de débris que le Rhin dépose dans le lac de Constance. Un jour viendra où les quelques fragments de collines qu'on voit encore se dresser çà et là au milieu de la plaine, seront à leur tour rasés par les eaux, et, ces îlots une fois disparus, l'œuvre de nivellement se trouvera complète.

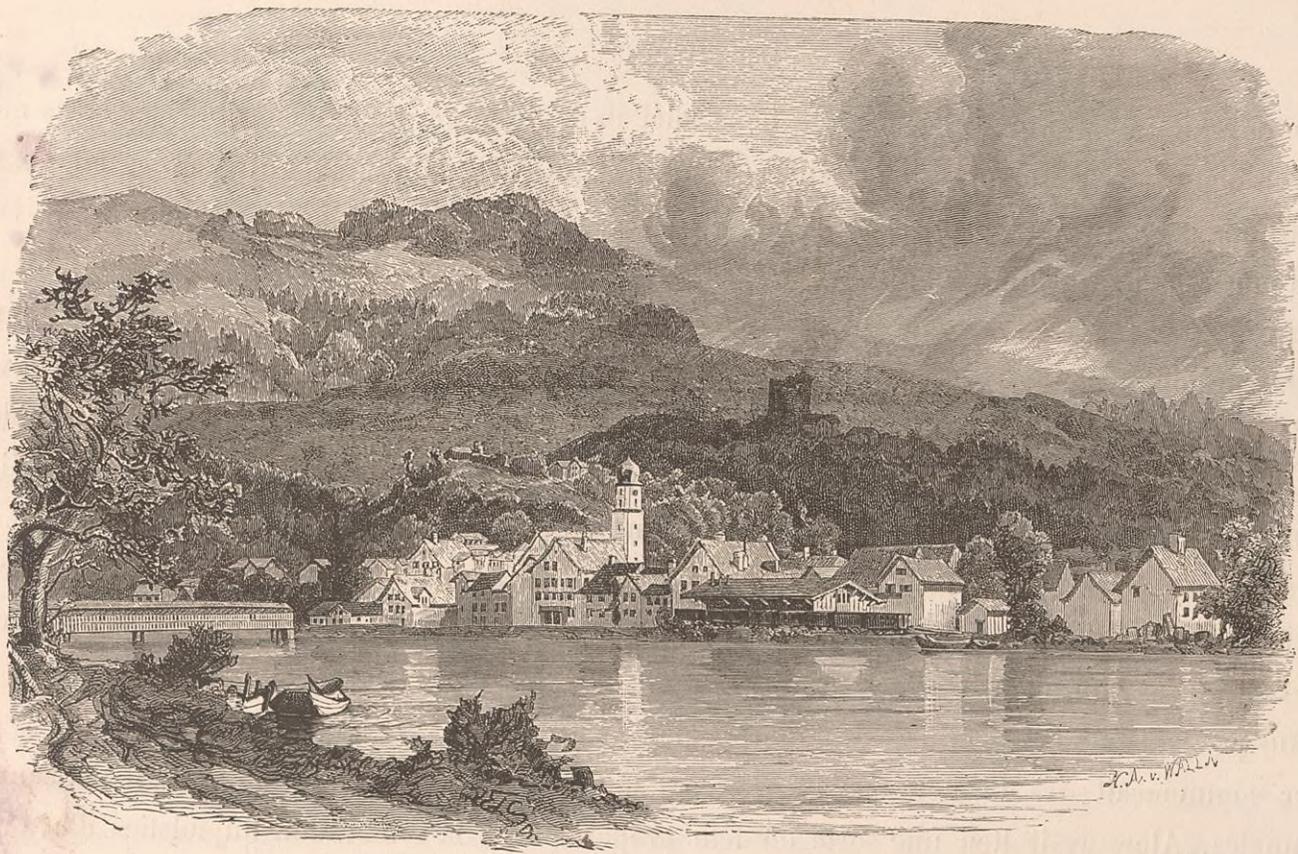
Plus encore que le Valais, cette région du Rheinthal saint-gallois a eu à souffrir des débordements du fleuve qui l'arrose. La « correction » du lit, comme on dit en langage technique, est l'éternel souci des riverains ; l'entretien des levées protectrices comme l'assèchement des terres inondées exigent un labeur assidu, qu'il a fallu maintes fois recommencer, lorsque les digues latérales cédaient à la pression du courant, et qu'un chenal nouveau se creusait dans la plaine. En certains endroits, le niveau

(1) J'ai dit déjà, mais je répète ici, que la formation *éocénique*, qui date de l'époque première de l'âge tertiaire, est constituée par des schistes mêlés de grès ou de couches calcaires, se dressant en parois abruptes et déchirées, comme, par exemple, aux monts Niesen et Faulhorn, dans l'Oberland.

(2) La molasse, qui s'étend surtout de l'ouest à l'est sur toute la longueur du plateau helvétique, de Genève aux environs de Vienne en Autriche, est une formation de l'époque moyenne de l'âge tertiaire. Outre la molasse proprement dite, à grain fin, de couleur verdâtre, qui y domine, on y rencontre des couches de marne, de glaise, de calcaire, de grès coquillier. Ce terrain paraît être une concrétion d'eau salée et d'eau douce. Quant à la *nagelfluë*, dont j'ai déjà eu occasion de parler, et qui abonde dans le Toggenbourg et l'Appenzell, c'est un amas de cailloux roulés et de sable, que maintient un ciment contenant de la chaux.

moyen de la rivière est de 2 ou 3 mètres plus élevé que la rive. En construisant à Buchs, où s'embranchent le chemin de fer de Feldkirch, le pont qui unit cette bourgade suisse à la localité autrichienne de Schaan (Vorarlberg), on a exhumé à 5 mètres de profondeur une vieille digue de pierre qu'avaient recouverte les apports fluviaux.

Arrêtons-nous un instant à ce village de Buchs, situé à la base septentrionale des Churfirten, et que domine un antique château blanc, ex-résidence des comtes de Werdenberg. Cette partie du Rheintal n'offre pas encore le caractère d'industrie et d'aisance dont les yeux sont frappés plus bas; le fond de la vallée est tout en champs de pommes de terre ou de maïs, en tourbières, en bois marécageux; quelques pauvres hameaux seulement, la plupart sur les pentes des montagnes avec des habitations de



RHEINECK.

bois, dans le style du canton d'Appenzell. L'occupation principale des riverains est l'élevage du bétail; de nombreuses vaches vous regardent au passage, tournant autour du piquet qui les retient. Je note en outre, chemin faisant, une culture assez considérable de courges.

Quelques étapes plus loin, voici Rüthi, un assez beau village, sis à l'entrée de la gorge du même nom. Une route conduit de là à Weissbad par le Hoher-Kasten; puis, une lieue à peu près en aval, voici Montlingen, un des groupes de maisons les plus pittoresques de la vallée. Une colline aux formes charmantes s'avance ici de la rive autrichienne jusqu'au bord du Rhin; une autre éminence plus arrondie lui fait pendant sur le côté suisse. Une large porte, par où le fleuve peut passer à l'aise, s'ouvre entre ces « Deux nez » saint-gallois.

Altstätten, la grosse ville du pays (8,000 habitants), est juste à l'endroit où le territoire des Rhodes extérieures s'amincit en corne vers le Bodensee. Les vignes ici décorent les coteaux, et d'ombreux vergers couvrent la campagne. La voie ferrée qui, jusqu'à la station d'Oberried, a serré de près le cours

du Rhin, dessine maintenant une courbe sur la gauche, s'écartant des alluvions pierreuses de la rive pour suivre l'angle rentrant que forment les avant-monts de l'Appenzell, et gagner Rebstein, Heerbrugg, et le village d'Au, dont les maisons très éparpillées s'allongent au tournant du mur latéral.

Trois kilomètres encore, et nous touchons Sanct-Margarethen (Sainte-Marguerite), où un nouveau pont sur le Rhin marque la limite de la Suisse et du Vorarlberg autrichien. Les vignobles vont se multipliant. N'étaient les ravages du cours d'eau, cette section inférieure du Rheinthal, déjà si fertile, serait un vrai pays d'abondance. La ligne de Bregenz se détache à droite du delta en partie luxuriant de végétation qu'ont formé les dépôts séculaires du Rhin, tandis que celle de Rorschach infléchit à gauche vers Rheineck, jadis *Ad Rhenum*, point où se termine le bassin de comblement.

II

Cette région du Rhin supérieur, que nous voici au moment de quitter, nous offre, en ses mœurs caractéristiques, tout un cycle de vieilles coutumes qui méritent d'être enregistrées au passage. Retournons donc à Altstätten, point central et chef-lieu de la vallée, et choisissons dans les us locaux ce qui nous semblera le plus intéressant.

La Saint-Martin. — A la Saint-Martin (11 novembre), jour où les fermiers paient leurs redevances, il est de tradition par les campagnes de manger une oie engraisée tout exprès. D'où vient cet usage qui s'est conservé jusqu'à notre époque? De ce que saint Martin, disent les uns, s'est vu troublé, un jour qu'il prêchait, par le cri des oies. D'autres prétendent que, lorsqu'on le promut à la dignité d'évêque, on le trouva modestement blotti dans une musse (étable à oies), où le caquet des bêtes emplumées trahit sa présence; d'autres enfin allèguent tout bonnement que le temps des oies grasses coïncide avec la fête du prélat, et que c'était à cette date que les censitaires des moines et abbés livraient leurs redevances en volailles.

Plus probablement, la coutume remonte jusqu'au paganisme. La mi-novembre était le moment où l'hiver commençait; les derniers fruits de la terre se trouvaient récoltés, et l'on vaquait aux semailles automnales. Alors avait lieu une sorte de fête préparatoire à la célébration du solstice d'hiver; on sacrifiait aux dieux des victimes, et le farouche Wodan récoltait pour sa part de nombreuses hécatombes, non seulement d'oies, mais de poules, de vaches et de cochons. L'usage était de veiller toute la nuit qui précédait la Saint-Martin, et d'allumer de toutes parts des feux. Aujourd'hui encore, en beaucoup d'endroits du Rheinthal, dans la soirée du 10 novembre, flambent de gigantesques bûchers.

Quand le christianisme eut succédé à la religion d'Odin, le dieu alémanique des combats qu'on représentait vêtu d'un manteau et caracolant sur un cheval blanc fut remplacé par Saint-Martin, lequel hérita tout naturellement des attributs et du costume, et la date fêtée de longue main continua d'être un jour de frairie. Dans quelques localités de la Souabe, de nos jours encore, on ne se borne point à faire ripaille en l'honneur du saint et à danser ferme dans les cabarets, on tient à ce que le saint lui-même participe à la fête; on va prendre à l'église l'image vénérée et on l'installe dans la salle de l'auberge, afin qu'elle voie de ses propres yeux avec quel entrain on dévore les victuailles, dûment arrosées, qu'on lui sacrifie.

Autre détail caractéristique: pendant qu'on festoie, un jeune garçon, enveloppé d'un drap, — réminiscence du manteau de Wodan, — et une sonnette à la main, s'en va frappant à toutes les portes,

entre dans les maisons et y vide par terre un sac rempli de noix que se disputent à l'envi garçons et fillettes.

Les moines jadis avaient même composé pour ce jour de fête des couplets drôlatiques, dont voici un échantillon :

Herbei, herbei zur Martinsgans,
Herr Burkart mit den Bretzeln (*jubilemus*),
Bruder Urban mit den Flaschen (*cantemus*),
Sanct Bartel mit den Würsten (*gaudeamus*);
Sind alle starke Patronen
Zur fetten Martinsgans.

.
Bruder Urban, gib uns Wein,
So trinken wir und schenken ein,
Die Gans, die will begossen sein,
Sie will noch schwimmen und baden,
So wird uns wohl gerathen
Hæc Anseris memoria.

« Ça, venez, voici l'oie de la Saint-Martin ! Maître Burkart, avec les craquelins (*jubilemus* !); frère Urbain avec les bouteilles (*cantemus* !); saint Barthélemy avec les saucisses (*gaudeamus* !); tous les saints gaillards sont de l'oie grasse à Martin. Frère Urbain, apporte du vin ! Il s'agit de boire ; verse, verse ! L'oie veût être arrosée ; il faut qu'elle nage et barbotte encore, et, ce moyennant, elle nous laissera un doux souvenir ! »

C'est à cette date de la Saint-Martin que les quenouilles recommencent à se mettre en branle ; d'un bout à l'autre du Rheinthal on ne voit plus que fileuses ; c'est à se croire au siècle de la reine Berthe.

Et de temps à autre, le soir, les jeunes filles prennent leurs fuseaux et s'en vont les unes chez les autres faire ce qu'on appelle la « veillée des quenouilles, *Kunkelstube* ». Réunion bruyante et joyeuse, où l'on boit de la bière, du vin, du café, tout en devisant, en chantant, en racontant d'effroyables histoires ou de petits secrets d'amoureuses. Les garçons peuvent venir aussi prendre place derrière les jeunes filles, pour les taquiner et les empêcher de filer. Si un fuseau tombe, c'est le gars qui le relève, et il lui faut pour sa peine un gage ou bien un baiser. On assure qu'à la moindre inconvenance, le visiteur mâle est mis à la porte par le maître de céans ; mais qui empêche le visiteur mâle de choisir à l'occasion quelque jour où le *Hausvater* n'est pas au logis ?

La Saint-Nicolas. — Cinq semaines après la Saint-Martin, vient la Saint-Nicolas, *Der Semichlaus*, comme on dit en patois. Entre temps, l'hiver a achevé de faire son apparition ; les jours sont presque au plus court, et la neige descend des monts aux vallées. Les enfants ont eu soin de préparer d'avance les petits bâtons, où est indiqué au moyen d'entailles le nombre des *pater* que chacun a dits en l'honneur du saint. Tous attendent avec une impatience qui croît de jour en jour. Enfin voici le fameux soir arrivé. Blottis dans la *Wohnstube*, demi-souriants et demi-auxieux, les marmots interrogent tous les bruits de la rue. Tout à coup, l'un d'eux s'écrie : « Mueter, i ha de Chlaus khört (1) ! — Und i au ! Und i au ! — Mère, j'entends Nicolas ! — Et moi aussi ! et moi aussi ! » répètent les autres. Les sons d'une grosse cloche viennent en effet de retentir au loin. Tous les enfants se rapprochent instinctivement de la fenêtre. Le plus hardi se hasarde à regarder au dehors. « C'est lui, dit-il ; c'est bien lui ! »

(1) En bon allemand : Mutter, ich habe den Niklaus gehört ! — Und ich auch ! und ich auch !

A travers les ténèbres de la rue il a vu s'avancer une forme gigantesque, avec des yeux de feu. Un moment encore, et l'étrange figure est devant la maison. Là, elle s'arrête ; la cloche résonne de nouveau ; puis la sonnette du logis retentit à son tour, violemment secouée ; on entend un vacarme dans le vestibule, des pas lourds ébranlent l'escalier, la porte s'ouvre, Nicolas entre, il est entré. Dans ce personnage au visage grimé, à la barbe de filasse ruisselante, affublé d'un bonnet et d'une crosse d'évêque, qui pourrait, je vous prie, reconnaître le voisin ? Derrière lui, dans la pénombre de l'huis entr'ouvert apparaît, au grand effroi des enfants, un être mystérieux vêtu d'une peau de bête ou parfois



RHEINECK (AUTRE ASPECT).

tout déguenillé, qui tient devant lui une grosse lanterne et a sur le dos une énorme hotte remplie de toutes sortes d'objets indistincts, parmi lesquels se montre en vedette un magnifique faisceau d'étrivières destiné à châtier les marmots méchants. Cet acolyte de Saint-Nicolas est appelé tantôt *Sparmundi*, tantôt *Pelzebub*, *Pelznickel*, ou bien *Butzemann*.

Après un échange cérémonieux de saluts avec les parents, l'évêque adresse ces mots à la troupe :

Je descends du haut du ciel,
Pour voir si vous êtes bien sages ;
Si oui, vous êtes miens,
Si non, je vais faire entrer Pelzebub.

Alors s'entame l'examen des petits. Nicolas les interroge principalement sur le catéchisme et l'histoire. Chacun doit réciter par cœur des sentences et montrer les encoches de sa taille aux *pater*.

Et ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est que cet homme singulier qu'ils n'ont jamais vu, non seulement les connaît chacun par leur nom, mais est instruit jusqu'aux moindres détails de tout ce qu'ils ont fait dans l'année, et a le droit par conséquent de distribuer comme il faut le blâme et l'éloge. Vous pensez si cela donne à réfléchir aux bambins et leur impose le respect de *Niklaus*.

L'examen terminé, l'évêque gratifie ceux qui lui ont le mieux répondu et dont la conduite l'a le plus satisfait de divers bibelots contenus dans la hotte du sieur *Pelzebub*; puis il se retire avec ce dernier, en annonçant que le lendemain matin aura lieu le plus gros de la distribution. Et il tient en effet parole. Le jour suivant, dès le saut du lit, les enfants aperçoivent en tas sur la table les cadeaux qui doivent revenir à chacun. Aux plus sages, un gros sac de noix, une corbeille de pommes, de gâteaux, ou d'autres friandises du même genre. Les méchants, en revanche, trouvent sur leur assiette une paire d'étrivières. Ils en sont, à vrai dire, quittes pour la vue; mais cet instrument de fustigation muet, étant donnée la source d'où il vient, leur produit d'ordinaire une impression qui vaut la plus énergique des fessées.

Je n'oserais affirmer qu'à l'heure où j'écris, cette apparition de Saint-Nicolas ait conservé sur les jeunes esprits tout le crédit qu'elle avait autrefois; beaucoup de marmots n'y voient plus, j'imagine, qu'une sorte de mascarade amusante. Dans le Rheinthal comme ailleurs, les procédés de la pédagogie ont bien changé depuis trente années; mais, parmi les quinquagénaires qui se reportent aux jours fabuleux de l'enfance, combien est-il qui ne se rappellent, avec un mélange d'effroi et de plaisir, les plus petites circonstances de cette visite de la nuit de décembre?

La Noël et le jour de l'An. — Jadis, dans la nuit de Noël, les pâtres s'en allaient prier autour des étables, puis s'en revenaient par les rues des villages en chantant tous ensemble le ranz des vaches. Cette coutume a présentement à peu près disparu de la Suisse orientale; mais la soirée de la Saint-Sylvestre est toujours fêtée par force « mangeries »; bien peu de gens se couchent cette nuit-là; les rues sont pleines de monde et de bruit; on se visite d'une maison à l'autre, et plus d'un garçon à marier en profite pour avancer ses affaires. Le jour venu, a lieu ce qu'on appelle le « salut du matin, *Morgen-gruss* ». Ce sont d'ordinaire les veilleurs de nuit qui s'en vont d'une station à l'autre entonner le chœur de circonstance :

Stond uf in Name Herr Jesu Christi!
Der helle Tag vorhanden ist;
Der hochgelobte Tag,
Der nie verlag.
Gott geb' uns Allen en guete Tag!

« Levez-vous, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ! Voici le jour rayonnant qui paraît, le jour béni qui n'a jamais manqué de venir! Que Dieu nous l'accorde à tous bien heureux! »

Der Tag kommt über die Auen,
Gott behüt euch, Ihr Herren und Frauen!
Der Tag kommt über die Egge,
Gott behüt euch, Ihr Müller und Becke!

« Le jour paraît sur les prairies; Dieu vous garde, Messieurs et dames! Le jour paraît sur les montagnes; Dieu vous garde, meuniers et fournisseurs! »

Une abondante distribution de vin, de pain, de viande et de fromage récompense alors ces hommes

courageux qui, d'un bout de l'année à l'autre, par le froid, la tempête et la pluie, se dévouent à veiller à la sûreté de tous.

Le matin ont lieu, comme partout, d'enfants à parents, les souhaits de bonne année ; puis, l'après-midi, c'est le tour des *filleuls* (*Pathenkinder*). Tous les enfants d'une maison ont les mêmes parrains et marraines, et si ceux-ci ne demeurent point trop loin, il est de règle que les filleuls aillent leur souhaiter la bonne année et chercher les cadeaux obligatoires. C'est le plus âgé qui a charge de réciter le compliment et de présenter, au nom des parents, le corbillon qui contient les présents de réciprocité. La primauté, dans l'ordre des visites, appartient généralement à la marraine, *Jungfer Gotte* ; le parrain, *Herr Götti*, ne vient qu'en dernier lieu. La réception est, on le pense, cordiale des deux parts. On fait asseoir les petits, on leur donne à boire et à manger tout leur saoul : entre temps, on les interroge, pour savoir s'ils ont profité à l'école, et Dieu sait s'ils s'en retournent les mains pleines. Ces présents d'adieu des parrains et marraines s'appellent dans le Rheinthal les *Letzi* (1).

L'été et l'hiver ; le carnaval. — Il n'y a pas plus de quarante ans, dit M. Mooser, d'Altstätten, c'était la coutume qu'au mois de février, au temps où le soleil prend plus de force sans pouvoir cependant venir à bout des frimas, on vit aller de maison en maison deux hommes qui, par leurs costumes respectifs, personnifiaient l'Hiver et l'Été. Ils n'avaient point de masque, et portaient tout bonnement à la main une batte d'Arlequin. Une joute s'engageait entre eux, pour savoir à qui resterait l'avantage. Comme les bergers-poètes de l'antique églogue, ils se répondaient en strophes versifiées, chacun s'efforçant de dénigrer l'autre et d'exalter ses propres mérites.

L'Été. — « Hiver, tu n'es qu'un méchant oiseau ! tu ne sais que pelotonner les femmes derrière le poêle ! Honneur à moi, à moi l'Été, qui suis si gentil. »

Sur quoi, il assenait un coup de batte sur l'épaule de l'Hiver, qui lui rétorquait l'argument en ces termes : « Tu es, Été, un bien vilain sire ; tu ne sais qu'allumer une chaleur d'enfer ! Honneur à moi, à moi l'Hiver, qui suis si gentil ! »

A la fin cependant l'Hiver se trouvait réduit au silence par les signes non équivoques du triomphe prochain de son adversaire. C'étaient le carnaval qui s'avavançait à grands pas, et la neige qui commençait à fondre, et les ruisseaux qui reprenaient leur chanson, et surtout la présence des premiers étourneaux gazouillant au faite dégelé des maisons. Puis, un beau jour, on apercevait venant de la montagne, dans la direction du pays d'Appenzell, un cavalier fantastique, en lequel chacun reconnaissait tout de suite le « fourrier du printemps ». « Voici le *Rösslima* ! L'avez-vous vu ? » se disait-on avec ravissement. Et l'heureuse nouvelle de voler de bouche en bouche ; et les enfants de se presser par la rue pour contempler le centaure merveilleux.

Vissé à sa monture, au point qu'il semblait faire corps avec elle, le *Rösslima* portait d'ordinaire un chapeau de papier orné d'une magnifique plume de coq, et des boucles d'oreille en argent, selon la mode appenzelloise. Son regard décidé, sa barbe démesurément longue et sa veste de peluche rouge achevaient de lui donner un air imposant ; mais, le plus étrange, c'était que sur l'immense housse toute garnie de franges et de bouffettes qui enveloppait le corps entier de son cheval, on cherchait en vain les jambes du cavalier. De la bête elle-même on n'apercevait que la tête et que la queue, une queue naturelle, mais une tête de bois.

(1) Ancien allemand *Lezzan* ; dans le dialecte de l'Allemagne centrale, *letze Ende*, adieux.

Que signifiait ce bizarre amalgame du vivant et de l'inanimé? Peut-être, à y regarder de plus près, les enfants mêmes eussent-ils pu pénétrer le secret du mécanisme du monstre; mais le clic-clac éternel du fouet tenait les plus curieux à distance.

Le cavalier, l'air tout pensif, passait et repassait un instant le long des maisons, en faisant exécuter à son cheval mille sortes de courbettes et de volte-face, qui décelaient un écuyer accompli; après quoi, il entamait son poétique boniment :

Ich komme her aus Sachsen,
Wo die schönen Mädchen auf den Bäumen wachsen.
Ho ho ho ho ho!

« J'arrive de Saxe, un pays où les jolies filles poussent sur les arbres. Oh oh oh oh oh!
Là-dessus, autre claquement de fouet et nouvelle voltige.

Ich komme her von Wange,
Weiss nit, bin i her geritte oder her g'gange.
Ho ho ho ho ho!
.....
I' hab' mi aber anders bedacht,
Und mir e Dutzed fröhlicher Fastnetbuebe mitgebracht.
Ho ho ho ho ho!
.....
Jetzt kommt die lustige Fastnetzeit,
Wo's Kuechli regnet und Brotwürst schneit.
Ho ho ho ho no!

« J'arrive de Wange (1); — est-ce à pied, est-ce à cheval? Je n'en sais plus rien. Ho ho ho ho ho!

« Mais j'ai encore autre chose en tête, et j'ai amené avec moi une douzaine de masques, de francs lurons. Ho ho ho ho ho!

« Car voici le temps joyeux du carnaval, l'époque où il va pleuvoir des gâteaux et neiger des saucisses. Oh oh oh oh oh! »

Ce disant, le cavalier mystérieux invitait tout le monde à un grand festin : « seulement, ajoutait-il, j'y mets cette toute petite condition : c'est que les convives apporteront les tables, les bancs, les couteaux, les fourchettes, et aussi le boire et le manger. » Et les assistants de rire aux éclats, tandis que le *Rösslima*, saluant cérémonieusement de son tricorne de papier, reprenait sa course de haute école à travers la chaussée bruyante du village.

Dans le Rheinthal aussi bien que chez nous, les beaux jours du carnaval sont passés. Au commencement de ce siècle encore, toute la population s'en mêlait. A Altstätten particulièrement, le cortège du mardi gras était magnifique. Dès le matin, toutes les rues de la ville se remplissaient de masques, aux costumes aussi élégants que variés. Un des travestissements le plus en vogue était celui-ci : coiffure de berger, masque avenant, pourpoint court et de couleur sombre, écharpe enroulée en guise de ceinture, et culottes voyantes. Pour attribut, une seringue en bois de sureau, ou une longue vessie emmanchée d'une baguette, dont on jouait comme d'une batte, en fouaillant au hasard la troupe des gamins. Les plus alertes et les plus malicieux avaient le don d'émerveiller le monde par leurs bonds et leur pantomime. A toutes les fontaines publiques de la ville, ces charmants arlequins faisaient halte, et essayaient la portée de leurs seringues tantôt contre les fenêtres, tantôt

(1) Petite ville du Wurtemberg.

contre les groupes pressés de spectateurs, et malheur à celui qu'ils prenaient plus spécialement pour point de mire de leur intarissable jet de pompe ! Celui-là, ils le poursuivaient sans merci, à la grande joie de toute l'assistance, de trottoir en trottoir, de ruelle en ruelle, et même jusqu'au fin fond des maisons. Le comble de l'allégresse générale, c'était lorsque quelque pauvre diable, attaqué déjà de face par les seringues et dûment arrosé par l'eau jaillissante, se trouvait en outre aspergé par derrière et, subsidiairement, criblé de coups de vessie. Souvent aussi une exhibition dramatico-satirique, analogue à celle du chariot de Thespis, complétait la réjouissance de ce jour.

Le dimanche des Étincelles. — Chaque année, le quatrième dimanche de carême, il est d'usage dans le Rheinthal de saluer le retour du printemps en allumant de grands feux de joie sur les montagnes et sur les collines. C'est ce qu'on appelle le « dimanche des Étincelles, *Funkensonntag* ».

Dès qu'apparaissent les premières violettes sur le sol crevassé des vignobles et qu'on commence de tailler les ceps, les garçons du pays amoncellent les grands bûchers de brouilles destinés aux incendies du renouveau. Et c'est, je vous assure, un spectacle magique, que de voir s'embraser l'un après l'autre dans les ténèbres ces tas de sarments et de bûchettes qui éclairent au loin les deux rives du Rhin. Ce soir-là, comme de juste, on festoie encore dans toutes les maisons.

La semaine sainte et le jour de Pâques. — La semaine sainte est par excellence la période fériée. On sait que déjà, chez les Athéniens, il existait sous le nom d'*Oscophories* une fête des rameaux : des jeunes filles et de jeunes garçons vêtus de blanc, portant des branches d'olivier et de figuier, allaient par les rues chantant des hymnes en l'honneur de Cybèle, et rendant grâces aux bienfaits de la déesse fécondante. L'empereur Constantin, tout en introduisant officiellement le culte chrétien, se garda bien de supprimer les vieilles solennités païennes, et, de nos jours encore, les *Oscophories* revivent dans notre « dimanche des rameaux ».

Dans le Rheinthal, pays où l'olivier ne prospère point, ce sont des branches de pin ou de sapin, les plus longues que l'on peut trouver, qui font les frais de la cérémonie; les rameaux fraîchement épanouis sont ornés de belles noix dorées, d'images de saints, de rubans versicolores, et portés triomphalement par les rues. Ce sont comme autant de rejetons de l'« Arbre de Noël », revivifiés par l'haleine du printemps.

L'Écriture nous apprend que les Israélites, lors de leurs fêtes automnales d'actions de grâces, demeuraient huit jours à l'ombre de leurs cabanes de feuillage, s'emplissant de la volupté de la verdure; de même, les peuples de race germanique, essentiellement forestiers par goût et par origine, ont de tout temps associé la nature à leurs réjouissances religieuses ou profanes. Si loin qu'on remonte dans leur histoire, on les trouve vivant avec les arbres dans une intimité familière, et leur symbolique même découle de cette source.

Le Jeudi saint, c'est, chez eux, le « Jeudi vert, *Grüner Donnerstag* ». Ce jour-là, dans la petite ville rheinthaloise d'Altstätten, le chœur de « l'église égalitaire, *paritätische Kirche* (1) », est décoré d'un immense tableau de bois qui porte le nom de *Saint-Sépulcre*, et représente en perspective les principales scènes de la Passion. En haut, l'on voit Jésus conduit enchaîné dans le palais de Pilate; à l'arrière-plan, se dressent les trois crucifix sur le Golgotha, et en bas, sous le tombeau du Christ,

(1) C'est-à-dire à l'usage des deux confessions.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{IE}, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, A PARIS

FORMAT GRAND IN-8

HISTOIRE
DES ROMAINS

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS
JUSQU'A L'INVASION DES BARBARES

PAR

VICTOR DURUY

MEMBRE DE L'INSTITUT, ANCIEN MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

NOUVELLE ÉDITION

CONTENANT PLUS DE 2,000 GRAVURES DESSINÉES D'APRÈS L'ANTIQUÉ ET 100 CARTES OU PLANS

TOME I^{ER}

(DES ORIGINES A LA PREMIERE GUERRE PUNIQUE)

ILLUSTRÉ DE 150 GRAVURES SUR BOIS D'APRÈS L'ANTIQUÉ

ET ACCOMPAGNÉ DE 6 CARTES ET DE 5 PLANCHES EN COULEURS

Un magnifique volume in-8 jésus, broché : 25 francs

RICHEMENT RELIÉ AVEC FERS SPÉCIAUX, TRANCHES DORÉES : 32 FRANCS

CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION

Cette nouvelle édition de l'*Histoire des Romains*, par M. VICTOR DURUY, formera six ou sept volumes in-8 jésus, d'environ 800 pages chacun. Elle contiendra plus de 2,000 gravures d'après l'antique, 100 cartes ou plans et paraîtra par livraisons.

Chaque livraison, composée de 16 pages et protégée par une couverture, se vend 50 centimes.

Il paraît une livraison par semaine depuis le 9 mars 1878.

Le tome II est en cours de publication.

LA SUISSE

ÉTUDES ET VOYAGES

A TRAVERS LES 22 CANTONS

CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION

LA SUISSE formera environ 100 livraisons et contiendra 750 gravures.

Chaque livraison sera formée de 16 pages in-4° de texte et protégée par une couverture.

Le prix de la livraison est de 1 franc.

Il paraît régulièrement une livraison par semaine depuis le 27 Avril 1878.